

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Franceville : une délégation du CESE dans le Haut-Ogooué

Guy MADJOUA SANGOUETABA
Franceville/Gabon

MOANDA, Bakoumba et Mounana : ces trois localités du Haut-Ogooué viennent d'être visitées par une délégation du Conseil économique social et environnemental (CESE), dans le cadre du recueil annuel des attentes, des besoins de la population et des problèmes de la société civile.

Après la visite de courtoisie au gouverneur de province, Jacques Denis Tsanga, la délégation conduite par le troisième secrétaire de bureau du CESE, Dieudonné Mavoungou, est ensuite descendue sur le terrain. Mais en raison des restrictions liées au Covid-19, les consultations ont

été limitées aux notables et aux responsables administratifs locaux. À Bakoumba, les préoccupations des populations ont porté sur le manque d'infrastructures de développement. Elles ont aussi dénoncé l'exploitation illégale de l'or par des étrangers, tout comme l'absence de réseau internet dans leur localité.

À Moanda, chef-lieu du département de la Lebombi-Leyou, la fermeture des bornes-fontaines publiques et le manque d'électricité à certains endroits de la ville et du département ont été signalés par les notables. Dans le district de Mounana, la santé a constitué l'épicentre des préoccupations des populations, avec des difficultés relevées à l'hôpital Andrault, et la pénurie de médicaments dans les



Au terme de la réunion avec la délégation du CESE.

Photo: Guy MADJOUA S

différents dispensaires. Partout, les populations sont revenues sur le sempiternel conflit homme-faune. Les données recensées lors de ce passage viennent ainsi compléter la cartographie provinciale des pro-

blèmes vécus par les populations du Haut-Ogooué pour 2020. Pour le chef de la délégation du CESE, l'article 95 de la Constitution dispose que le Conseil économique social et environnemental doit col-

lecter et rédiger – à l'attention des pouvoirs exécutif et législatif – le recueil annuel des attentes, des besoins des populations et des problèmes de la société civile avec des orientations et des propositions.

Lopé : la sénatrice au contact des populations



Geste de remise symbolique des équipements sportifs aux jeunes du district de Mokeko

Photo: DR

FLORENCE Gheloube Andjaye a saisi l'occasion pour faire quelques dons.

Ornelle ANDEME ESSONE
Libreville/Gabon

LA sénatrice du département de la Lopé, Florence Gheloube Andjaye ép Ndong Obiang, a séjourné récemment dans sa circonscription politique. Avec comme point d'orgue, la restitution des travaux de la 1ère session parlementaire aux populations.

À travers tout le département de la Lopé, dans le strict respect des mesures barrières, Florence Gheloube Andjaye, par ailleurs 4e secrétaire du bureau du Sénat, a informé les populations rencontrées que les parlementaires ont examiné et adopté vingt-sept textes, entre les mois de mars et avril. Notamment le projet de loi fixant les modalités de transfert des compétences de l'État aux

collectivités locales. Un texte qui, a-t-elle laissé entendre, devrait booster le développement des localités situées dans l'arrière-pays. Sur un tout autre plan, au regard du contexte sanitaire actuel, marqué par la crise du coronavirus, la vénérable sénatrice a remis, au nom de la présidente de son institution, un important lot de bavettes et gels hydroalcooliques au sous-préfet de Mokeko. Elle également offert, en sa qualité d'élue du Parti démocratique gabonais (PDG), des bavettes, des gels hydroalcooliques et des matériels informatiques à la fédération PDG du district de Mokeko, ainsi que des équipements sportifs aux jeunes militants PDG de cette localité. Peu après, elle a visité la barrière électrique érigée, dans le parc naturel de la Lopé, par l'Agence des parcs nationaux. Une installation conçue pour mettre à l'abri les plantations contre les ravages des éléphants. Enfin, à Mokeko, elle a pris part, le 17 août dernier, aux festivités marquant la célébration de la fête de l'Indépendance du Gabon.

Port-Gentil : la route Mini-Prix/Sibi entièrement réhabilitée



La route Mini-Prix/Sibi entièrement réhabilitée.

Photo: CNE

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

DEUX mois, c'est le temps qu'il aura fallu aux ouvriers de la Société de construction et de travaux publics SOCO TP pour remettre à neuf la route Mini-Prix/Sibi, dans le 2e arrondissement de Port-Gentil. Cela sur instruction du maire central, Gabriel Tchango. Finie donc la poussière sur les maisons et les établissements commerciaux situés de part et d'autre, le long de la voie de ce côté de la ville. "On est très contents que la route soit maintenant arrangée", s'est exprimé Samba, opérateur économique du coin. Avant de

poursuivre : "On avait beaucoup de poussière sur nos marchandises et même partout sur les murs". Selon les témoignages de certains commerçants, le fait que cette route soit entièrement réhabilitée va leur permettre de faire plus de bénéfice. De leur côté, les automobilistes sont également satisfaits. Car, finies les tracasseries dues au mauvais état de la route et qui mettaient à mal leur outil de travail, pour parler des taximen notamment. Toutefois, dans le souci de prévenir les excès de vitesse dans lesquels se complaisent bon nombre de conducteurs, on prévoit la pose des dos-d'âne. La réhabilitation de ce tronçon, après ceux du carrefour Sibi, Château, et Champ vient contribuer de façon générale à l'amélioration des conditions de vie des Marigovéens comme voulu par le maire de la commune.

Finie donc la poussière sur les maisons et les établissements commerciaux situés de part et d'autre, le long de la voie de ce côté de la ville.